

Périgny, le 2 avril 2021

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous venons de prendre connaissance du nouveau dispositif d'accueil des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

Les directeurs d'établissement reviendront vers les parents dits « indispensables » pour leur confirmer la prise en charge de leurs enfants.

Pour les enfants concernés, nous vous confirmons :

- L'accueil périscolaire du matin et du soir, aux horaires habituels,
- La possibilité d'un accueil le mercredi sur demande auprès de Péri'Jeunesse (merci de bien vouloir faire remonter vos besoins auprès du centre de loisirs).

Nous vous souhaitons à tous plein de courage dans cette période si singulière,

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,



Mairie LIGONNIERE.